

Département LOIRET
Canton CHALETTE SUR LOING
Commune AMILLY

République Française

POLI N°133/2026
CH/SG

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE

OBJET : Marché de Noël 06 décembre 2026 :

Interdiction de stationner le dimanche 06 décembre 2026 de 06h00 à 20h00 sur le parking de la salle des Terres Blanches rue des Terres Blanches 45200 Amilly.

Le Maire de la Ville d'AMILLY,

Vu le code de la Route,

Vu le Livre I, 4^{ème} partie de la Signalisation Routière,

Vu le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L 2213.1 et L 2213.2 (alinéa 2) relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation et de stationnement,

Considérant la demande de l'association « les Ami'Goths » datant du 01 octobre 2026, relative à l'organisation d'un marché de Noël et à l'utilisation du parking de la salle des Terres Blanches pour y installer des exposants,

Considérant la gêne occasionnée par le stationnement de tout véhicule sur le parking de la salle des Terres Blanches rue des Terres Blanches, le dimanche 06 décembre 2026 de 06h00 à 20h00.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit sur le parking de la salle des Terres Blanches rue des Terres Blanches le dimanche 06 décembre 2026 de 06h00 à 20h00,

ARTICLE 2 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents, une mise en fourrière du véhicule gênant pourra alors être effectuée aux frais du contrevenant.

ARRETE DU MAIRE

POLI N° 133/2026
CH/ SG
(Suite)

ARTICLE 3 :

La mise en place des panneaux sera assurée par les Services Techniques de la Ville d'Amilly,

ARTICLE 4 :

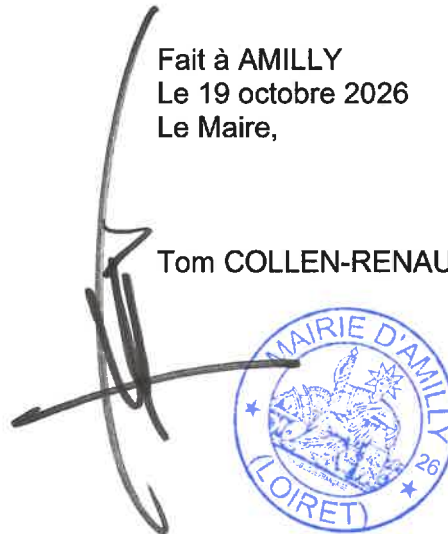
Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Secrétariat du Commissariat de Police de MONTARGIS,
- Monsieur le Chef de Corps du Service Incendie de MONTARGIS,
- Madame la Cheffe de la Police Municipale de la Ville d'AMILLY,
- Le Service Technique et Cadre de Vie de la Ville d'AMILLY,
- Le Service Communication de la Ville d'AMILLY,
- L'association les Amis'Goths.

Pour exécution chacun en ce qui le concerne.

Fait à AMILLY
Le 19 octobre 2026
Le Maire,

Tom COLLEN-RENAUX



-Télétransmis au contrôle de légalité le,
- Publié le 22 octobre 2026,
-Notifié .